www.sirs-leshirondelles.fr

ANNEE SCOLAIRE 2018 – 2019

LIVRET D'ACCUEIL

La Neuville-Roy - Léglantiers - Montiers - Pronleroy - Wacquemoulin

Mot d'accueil du Président

Créé en 2007, le Syndicat Scolaire « Les Hirondelles » a accueilli en 2015 les communes de Léglantiers et Pronleroy. Le Syndicat assure la gestion des 4 écoles et des 2 services périscolaire et cantine de Léglantiers et de La Neuville-Roy.

Depuis septembre 2016, le syndicat a repris en gestion autonome les services périscolaires et cantine.

L'équipe d'animation est sous la direction de Mme Audrey Bachevillers.

Le projet tant attendu du groupe Scolaire Concentré à La Neuville-Roy va se voir concrétiser avec un début des travaux à l'automne 2018.

Je vous invite à découvrir le projet et à suivre son avancement sur le site du SIRS, rubrique RPC.

Bienvenue dans notre syndicat, je vous souhaite une bonne lecture de ce livret d'accueil, n'hésitez pas à consulter le site internet pour de plus amples renseignements.

Le Président
Thomas Lesueur

Ce livret d'accueil ne se veut pas exhaustif, Voir le règlement Intérieur pour plus d'information.

CALENDRIER SCOLAIRE 2018/2019

Rentrée des élèves	lundi 3 septembre 2018
Vacances de la Toussaint	du vendredi 19 octobre au lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	du vendredi 21 décembre au lundi 7 janvier 2019
Vacances d'Hiver	du vendredi 8 février au lundi 25 février 2019
Vacances de Printemps	du vendredi 6 avril au lundi 23 avril 2019
Vacances d'été	vendredi 5 juillet 2019

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués

FONCTIONNEMENT DE LA SEMAINE

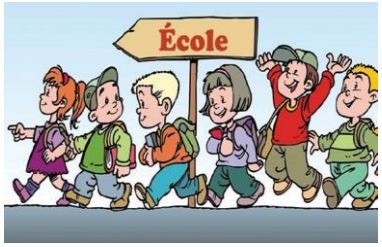

Les écoles fonctionnent sur la semaine à 4 jours.

-Les écoles de La Neuville-Roy et Montiers accueillent les élèves des communes de La Neuville-Roy, Montiers et Wacquemoulin.

-Les écoles de Pronleroy, Léglantiers et Montiers accueillent les élèves des communes de Pronleroy et Léglantiers.

Les écoles ouvrent 10min avant le début de la classe

ECOLE PRIMAIRE de La Neuville-Roy		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h55 à 12h10	13h40 à 16h25
ECOLE PRIMAIRE de Montiers		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h45 à 12h00	13h30 à 16h15
ECOLE MATERNELLE de Pronleroy		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h35 à 11h50	13h20 à 16h05
ECOLE ELEMENTAIRE de Léglantiers		
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	08h55 à 12h15	13h45 à 16h25

Merci de respecter scrupuleusement les horaires ci-dessus ainsi que la signalétique pour votre stationnement aux abords des écoles

RAMASSAGE SCOLAIRE

Un système de ramassage scolaire gratuit est organisé par le Conseil Régional des Hauts de France entre les écoles et les différents villages.

L'inscription au service est OBLIGATOIRE sur :
https://oise.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager/

Le personnel dans le bus est chargé de vérifier que les enfants soient attachés et de les aider si besoin. Il a pour mission d'accompagner les plus petits (3-5 ans) à monter, s'attacher et descendre du bus.

Les parents doivent veiller à ce que les enfants soient ponctuels

Horaires 2018-2019

La Neuville-Roy, Montiers, Wacquemoulin

BUS N°1 (Vert)

Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage			
La Neuville-Roy (Mairie)			08:25			
Wacquemoulin			08:35			
Montiers	8:35-8:45	08:45	08:45			
La Neuville-Roy (Ecole)	8:45-8:55	08:55	08:55			
Montiers		12:00		12:05		
La Neuville-Roy (Ecole)		12:10		12:15		
Montiers				12:25		
Wacquemoulin				12:35		
Montiers (Atsem)				12:40		
La Neuville-Roy (Mairie)					13:05	
Wacquemoulin					13:15	
Montiers	13:20-13:30	13:30			13:25	
La Neuville-Roy (Ecole)	13:30-13:40	13:40			13:35	
Montiers		16:15				16:20
La Neuville-Roy (Ecole)		16:25				16:30
Montiers						16:40
Wacquemoulin						16:50
Montiers (Atsem)						17:00

Pronleroy, Léglantiers

BUS N°2 (Jaune)

Communes desservies	Accueil	Début-Fin enseignement	Service de ramassage			
Léglantiers (Ecole)			08:20			
Pronleroy (Lotissement)			08:25			
Pronleroy (Ecole)	8:25-8:35	08:35	08:30			
Montiers	8:35-8:45	08:45	08:45			
Léglantiers (Ecole)	8:45-8:55	08:55	08:55			
Pronleroy (Ecole)		11:50		11:55		
Montiers		12:00		12:05		
Léglantiers (Salle des fêtes)				12:08		
Léglantiers (Ecole)		12:15		12:20		
Pronleroy (Lotissement)				12:28		
Pronleroy (Ecole)				12:30		
Léglantiers (Ecole)					13:03	
Léglantiers (Salle des fêtes)					13:05	
Pronleroy (Lotissement)					13:14	
Pronleroy (Ecole)	13:10-13:20	13:20			13:18	
Montiers	13:20-13:30	13:30			13:27	
Léglantiers (Ecole)	13:35-13:45	13:45			13:40	
Pronleroy (Ecole)		16:05				16:10
Montiers		16:15				16:20
Léglantiers (Ecole)		16:25				16:30
Pronleroy (Lotissement)						16:38
Pronleroy (Ecole)						16:40

STRUCTURE PERISCOLAIRE

- Enfants scolarisés à La Neuville-Roy ou Montiers

ACCUEIL DE La Neuville-Roy *(Salle du Bébébus, rue Verte)*

CANTINE DE La Neuville-Roy *(Salle des Fêtes)*

Accueil du matin	Cantine	Accueil du soir*	Mercredi**
7 h 30 à 8h55	12 h 10 à13h40	16 h 25à 18 h00 Court 16 h 25à 19 h 00 Long	8 h 00 à 18 h 00

**Accompagnement aux devoirs possible de 16h50 à 17h50 les lundis, mardis et jeudis (Salle Verte)*

*** Accueil pour tous les enfants résidants dans les communes membres du RPI*

- Enfants scolarisés à Pronleroy, Léglantiers ou Montiers

ACCUEIL DE Léglantiers *(Salle des Fêtes)*

CANTINE DE Léglantiers *(Salle des Fêtes)*

Accueil du matin	Cantine	Accueil du soir	
7 h 30 à 8h 55	12 h 15 à13h45	16 h 25à 18 h 00 Court 16 h 25à 18 h 30 Long	

- Pendant les périodes de vacances, **A**ccueil de **L**oisirs **S**ans **H**ébergement la première semaine des vacances (sauf Vacances de Noël) à La Neuville-Roy de 8h à 18h.

Ouvert à tous les enfants des communes membres du RPI

Enfants entre 3 et 12 ans

- Chaussons dans les structures d'accueil

Des chaussons de « type rythmique » seront fournis à votre enfant en début d'année et changés lorsque nécessaire. (Facturés 4€ aux familles)

Des rangements spécifiques sont à disposition des enfants qui devront ranger leurs chaussons à chaque sortie des lieux dans leur casier.

DOSSIER D'INSCRIPTION UNIQUE SCOLAIRE/PERISCOLAIRE

Le dossier d'inscription est commun avec les écoles et les services périscolaires.

Le Syndicat a mis à disposition des familles, un site internet permettant de garder à jour toutes les informations au-cours de l'année.

L'accès au site internet est par conséquent nécessaire pour toutes les familles, même celles n'utilisant pas les services périscolaires. Il permet notamment de recevoir les mails d'information.

Il est nécessaire d'accompagner à ce document, les pièces suivantes

- attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle, avec extension activités périscolaires pour l'année scolaire en-cours
- avis d'imposition N-1 pour les non-allocataires CAF
- justificatif de domicile

RESERVATION / ANNULATION

Les inscriptions à tous les services s'effectuent sur le site Internet du Syndicat Scolaire. Suite à votre inscription, vos identifiants de connexion vous seront envoyés par mail.

http://www.peri.sirs-leshirondelles.fr

Inscription à effectuer **7** jours à l'avance

Cet outil vous permet d'effectuer vos inscriptions à l'accueil du matin, à la cantine, à l'accueil du soir, ainsi qu'à l'accueil du centre de loisirs.

Il vous permettra également de suivre vos plannings et vos facturations.

(Vidéo de démonstration disponible sur le site Internet)

En cas de sureffectif, le syndicat peut à tout moment refuser/annuler des inscriptions, si les conditions d'accueil ne peuvent être tenues. Ne seront alors acceptés dans le service d'accueil périscolaire que les enfants régulièrement inscrits et pour la cantine les enfants dont les 2 parents travaillent.

En cas d'absence pour maladie, annulation possible sur présentation d'un certificat médical ou d'une ordonnance dans les 15 jours.

Dans tous les cas, nous vous demandons dans la mesure de possible de prévenir de l'absence

REGLEMENT

La santé et la sécurité des enfants supposent que toutes les activités se fassent en respectant les règles élémentaires de bonne conduite et notamment les consignes données par les animatrices et les agents de service.

Chaque enfant doit avoir un comportement correct et respectueux à l'égard :

- de ses camarades,
- du personnel d'encadrement,
- des lieux,
- de l'environnement,
- du matériel,
- de la nourriture.

Les dégradations matérielles engagent la responsabilité des parents.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner, de la part du Président du Syndicat, 3 sanctions différentes selon la gravité de l'acte :

- signature d'un engagement moral avec les parents et l'enfant,
- exclusion temporaire pour une durée d'une semaine,
- exclusion définitive.

PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT

Le personnel d'encadrement a l'obligation d'alerter le SAMU qui oriente l'équipe soit vers les pompiers ; soit vers un médecin traitant.
Uniquement ensuite le personnel d'encadrement contactera les parents.

Nous vous invitons à tenir à jour la liste des contacts et numéros de téléphone sur votre « Fiche Famille » ainsi que les renseignements médicaux susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement de l'accueil.

VETEMENTS DE VOTRE ENFANT

Vu le grand nombre de vêtements oubliés à l'école et dans les structures d'accueil, il serait souhaitable de marquer chaque vêtement au nom de l'enfant.

ASSOCIATIONS d'aide aux écoles du RPI

Beaucoup de projets (voyages, piscines, acquisition de matériels...) ou d'aménagements ne peuvent être envisagés sans cette association.

Les Enfants d'Abord

Association commune pour les 5 villages

http://lesenfantsdabordrpi.e-monsite.com/

lesenfantsdabord.president@orange.fr

Ecole de La Neuville-Roy
Directeur : M Vincent Gaudiard
Tél : 03 44 51 82 88
ce.0601090J@ac-amiens.fr

Ecole de Léglantiers
Directeur : Mme Cyrielle Cazier
Tél : 03 44 51 87 14
ce.0600602d@ac-amiens.fr

Ecole de Montiers
Directeur : Mme Lisa Legendre
Tél : 03 44 51 89 93
ce.0601094n@ac-amiens.fr

Ecole de Pronleroy
Directeur : M Marie Walkowiak
Tél : 03 44 51 26 66
ce.0601101w@ac-amiens.fr

Syndicat Scolaire « Les Hirondelles »
Président : M Thomas LESUEUR
president@sirs-leshirondelles.fr
Tél : 06 01 15 88 04

Secrétaire : Mme Isabelle BASTIN
rpi@sirs-leshirondelles.fr
Tél : 03 44 19 01 76

Direction Périscolaire : Mme Audrey BACHEVILLERS
peri@sirs-leshirondelles.fr
Tél : 07 70 46 81 72

Direction Adjointe Périscolaire : Mme Isabelle BASTIN
peri@sirs-leshirondelles.fr
Tél : 06 23 17 58 28

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Les Hirondelles

67, rue Verte - 60190 La Neuville-Roy

☎ : 03 44 19 01 76

💻 : rpi@sirs-leshirondelles.fr

http://www.sirs-leshirondelles.fr